

DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Chers Giennois, chers Arrablésiens,

Ce document vous renseigne sur :

- les risques naturels et technologiques susceptibles de vous concerner localement,
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde à mettre en œuvre,
- les moyens d'alerte,
- les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Je vous invite à le lire avec attention et à le conserver afin de connaître les bons réflexes à avoir en cas d'alerte ou de sinistre.



Risque Nucléaire

■ Avant

- S'informer auprès de la mairie (consultation du plan communal de sauvegarde possible en mairie)

■ Pendant

- Se mettre rapidement à l'abri dans un bâtiment confiné
- Se tenir informé (télévision, radio)
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Limiter les communications téléphoniques
- Prendre le comprimé d'iode dès que vous en recevez l'instruction (si vous ne l'avez pas reçu par courrier, celui-ci peut-être retiré en pharmacie avec un justificatif de domicile)
- Se préparer à une éventuelle évacuation
- Écoutez et suivez les consignes des autorités



Risque Terroriste

- S'échapper (si possible) ou se mettre à l'abri
- Appeler les secours et respecter les consignes
- Ne pas courir en direction des forces de gendarmerie



Risque Climatique

■ Canicule

■ Avant

- S'inscrire en mairie pour les personnes vulnérables
- S'informer des prévisions météorologiques

■ Pendant

- S'hydrater et rafraîchir son corps régulièrement
- Limiter les déplacements aux heures les plus chaudes
- Limiter toute activité physique
- Passer au moins 3 heures dans un endroit frais

■ Tempête et orage

■ Avant

- Ranger les objets exposés au vent
- Prévoir des couvertures, vêtements chauds et moyens d'éclairage
- Se réfugier dans un abri dur

■ Pendant

- Débrancher les appareils électriques et l'antenne de télévision
- Limiter ses déplacements au minimum
- Rester vigilants aux chutes d'arbre
- Se calfeutrer chez soi ou rester dans la voiture

■ Neige et verglas

■ Avant

- Protéger les installations sensibles au froid

■ Pendant

- Limiter ses déplacements au minimum



Risque Inondation

■ Avant

- S'informer auprès de la mairie du risque inondation de l'habitation, sur sa fréquence et son importance
- Se renseigner auprès de l'assureur sur la couverture du risque inondation de son contrat
- Prévoir si possible de mettre hors d'eau le mobilier, les documents importants, son véhicule, d'avoir des réserves alimentaires, d'obturer des ouvertures où l'eau pourrait pénétrer facilement, etc.
- S'informer de l'évolution de la montée des eaux (médias, autorités, service de prévision des crues de la Loire)
- Évacuer le domicile en cas d'annonce de risque majeur

■ Pendant

- Se réfugier à l'étage ou dans une zone non inondable si l'évacuation n'a pas été possible et se signaler aux autorités
- Respecter les consignes diffusées par les autorités et les secouristes
- Ne pas se déplacer en voiture sur des voies inondées

■ Après

- Constituer le dossier d'assurance
- Prendre attache auprès de la mairie pour établir un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle



Risque Transport de Matières Dangereuses

- Si vous êtes témoin de l'accident, donnez l'alerte (précisez si possible le lieu, le nombre de victimes et la nature du sinistre)
- Balisez les lieux pour éviter un suraccident
- Ne pas déplacer les victimes, sauf en cas d'incendie
- Écoutez et suivez les consignes des autorités



Risque Sanitaire

■ Avant

- Se renseigner sur les différents risques biologiques du moment, les consignes de protection et les moyens d'alerte

■ Pendant

- Se préparer à être confinés et éventuellement, par la suite, évacués selon les consignes des autorités
- Suivre les consignes des autorités concernant la consommation de l'eau du réseau

■ Après

- Si l'on est absolument obligé de sortir, éviter de rentrer des objets ou vêtements ayant été en contact avec l'extérieur dans la pièce confinée (pièce tampon, se laver les mains, changer de vêtements)
- Dans la cas de contamination : suivre les consignes spécifiques

■ Numéros d'urgence

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie / Police Nationale : 17
- Numéro d'urgence européen : 112
- Police municipale : 02 38 67 21 84

■ Médias à écouter

- France Bleu Orléans : 100.9 FM
- France Inter : 102.9 FM
- France Info : Canal 27 TNT

Comment me préparer ?

ORSEC Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS)

■ L'équipement à préparer à l'avance

■ Pour me signaler auprès des secours

- Sifflet
- Torche clignotante, lampe torche (piles de rechange ou rechargeables)
- Tissu ou panneau « SOS » de couleur vive
- Gilets fluorescents

■ Pour subvenir aux besoins de nourriture et de boisson

- 1 à 2 bouteilles d'eau par personne
- Aliments énergétiques n'ayant pas besoin d'être cuits (conserves...)
- Quelques couverts, ouvre-boîte, couteau multi-fonctions
- Autre (aliments pour bébé ou régime particulier)

■ Pour administrer les premiers soins

- Trousse médicale de 1^{er} soins : pansements, sparadrap, paracétamol, désinfectant, antidiarrhéique, produit hydro-alcoolique pour les mains...

■ Pour quitter mon habitation en toute tranquillité

- Photocopie des papiers administratifs : papiers personnels, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carnet de santé des membres de la famille et des animaux domestiques, ordonnance, carte vitale, livret de famille, etc.
- Double des clés de la voiture
- Double des clés de la maison
- Un peu d'argent liquide

■ Pour rester informé de l'évolution de l'événement

- Radio à piles (et piles de rechange)

■ Pour conserver un minimum d'hygiène et me préserver du froid

- Brosse à dents
- Serviettes
- Autre produit d'hygiène (couches...)

- Vêtements chauds
- Couverture de survie

■ Pour pouvoir prétendre à une indemnisation

- Photocopie des contrats d'assurance des personnes et des biens exposés aux risques (multirisque habitation, automobile, responsabilité civile)
- Appareil photo

■ Pour m'occuper durant la mise à l'abri ou sur le lieu d'évacuation

- Jeux pour enfants et adultes (cartes, dominos...)
- Livres, revues...

■ L'équipement à prendre à la dernière minute

■ Pour rassurer les proches et communiquer avec les secours

- Téléphone portable et chargeur

■ Pour administrer les soins particuliers

- Médicaments spécifiques (diabète, allergie...)

■ Pour assurer mes démarches personnelles

- Papier d'identité
- Chéquier et carte bleue

Mairie de Gien

Centre administratif
3 chemin de
Montfort
45500 Gien

Tél. : 02.38.29.80.00
www.villedegien.fr
mairie@gien.fr



Téléchargez
l'application
« Gien, ma Ville »

 Ville de Gien